



AGENT D'ÉLEVAGE ÉQUIN

Autres dénominations : Soigneur, Palfrenier, Palfrenier-soigneur



Mission

L'agent d'élevage équin assure principalement les soins nécessaires à la conduite de l'élevage équin en vue de garantir l'état physique, de santé et de bien-être des animaux.

Activités



L'agent d'élevage équin prend principalement en charge les soins aux équidés.

- Il distribue les rations alimentaires calculées en fonction du type et de l'activité de l'équidé, et l'approvisionnement des stocks.
- Il contrôle quotidiennement l'état de santé des équidés, effectue les soins courants aux animaux (pansage, traitements antiparasitaires...), et peut faire appel selon les interventions, au vétérinaire.
- Il effectue l'entretien et le nettoyage des box, et maintient les écuries en bon état.
- Il apprécie les aplombs et l'état des ferrures, et au besoin fait appel au maréchal ferrant.
- Il établit les enregistrements nécessaires au suivi de l'élevage (interventions sur l'animal).
- Il rend compte à l'éleveur ou au responsable d'élevage de l'état de santé des équidés.



L'agent d'élevage équin intervient également sur d'autres activités :

- Il prépare les équidés pour les séances d'éducation journalière et vérifie leur état après le travail (hormis dans les élevages destinés à la production de viande). Il peut être amené à assister l'éleveur dans l'éducation des équidés (approche, mise du licol, tenue à la longe, mise de la selle...).
- Il assure le cas échéant l'entretien du matériel de sellerie.
- Il aide à remiser la paille et le foin après avoir participé à la moisson et la fenaison. Et selon les structures, il peut être en appui à la culture des céréales nécessaires à l'alimentation des équidés.

Conditions d'exercice

L'agent d'élevage équin exerce ses activités sous l'autorité d'un éleveur ou d'un responsable d'élevage. Le déroulement de sa journée de travail est centré sur les soins aux équidés, pour cela l'essentiel de l'activité s'effectue dans les bâtiments d'élevage. Selon la taille de l'élevage, le temps de travail de l'agent d'élevage équin peut être permanent ou saisonnier dans le cadre d'appui au moment de la reproduction (saillies, mises bas...). Dans ce cas, il peut exercer une activité complémentaire dans le domaine agricole ou non.



Compétences et qualités

Autonome, l'agent d'élevage équin connaît le comportement de l'équidé. Avec la faculté d'intuition, il doit faire preuve d'un grand sens de l'observation. Au-delà de la maîtrise des différentes interventions, il sait établir un diagnostic concernant le bon état de santé et de bien être de l'animal. Il est capable de manipuler les équidés avec calme et douceur tout en faisant preuve de fermeté.

Formation

- CAPA Agent d'élevage équin.
- BEPA Productions animales option Elevage équin.
- Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole : option productions animales / élevage équin ; option production du cheval.

Perspectives d'évolution

L'agent d'élevage équin expérimenté, avec une formation complémentaire, peut accéder à d'autres métiers du monde du cheval tels que : éleveur, enseignant, guide de tourisme équestre, responsable d'un centre équestre.



Angélique MARIETTE, agent d'élevage équin, Coudekerque (59)

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai débuté par une 4^{ème} puis 3^{ème} technologique option élevage équin. J'ai poursuivi par un BEPA Conduite de la production agricole option élevage équin, puis j'ai effectué le Brevet d'Animateur Poney.

En quoi consiste votre métier ?

Veiller à ce que les chevaux soient propres, en bonne santé, et en bon état physique. Au quotidien auprès des chevaux, je suis chargée de les nourrir, les soigner, d'entretenir les box, de sortir les chevaux et de les éduquer. Il s'agit de les « débourrer » afin qu'ils se familiarisent avec l'homme car ils sont destinés aux sports et aux loisirs.

Comment voyez vous votre évolution professionnelle ?

Obtenir un BPJEPS équitation, de façon à pouvoir enseigner au sein de structures en contact avec la clientèle (centres équestres, fermes équestres, poneys clubs...), ce qui devrait me permettre également d'avoir une durée de travail plus conséquente.

Pour en savoir +

- Consulter également les fiches ROME n° 41 121 de l'ANPE.

• Contacter :

ANEFA
4, rue Saint Quentin 75010 Paris
Tel : 01 46 07 58 22 - Fax : 01 46 07 55 50
www.anefa.org

